ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

MINES Paris - PSL forme depuis sa création en 1783 des ingénieurs de très haut niveau capables de résoudre des problèmes complexes dans des champs très variés.

Première école d'ingénieurs en France par son volume de recherche contractuelle, MINES Paris - PSL dispense une importante activité de recherche orientée vers l'industrie. Ses domaines de recherche s'étendent de l'énergétique aux matériaux, en passant par les mathématiques appliquées, les géosciences et les sciences économiques et sociales. L'école d'ingénieurs développe également la création de chaires d'enseignement et de recherche sur des thèmes émergents.

Notre établissement fait partie de l'Université PSL. Située au cœur de Paris, celle-ci fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Classée parmi les 50 premières universités mondiales, elle forme au plus près de la recherche des chercheurs, artistes, ingénieurs, entrepreneurs ou dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.

STRUCTURE D'ACCUEIL

Au sein du Conseil général de l'économie, la mission de tutelle des écoles (MTE) assure la tutelle stratégique, pédagogique, financière, RH et règlementaire de deux établissements, l'Institut Mines-Télécom (IMT) qui comprend 7 écoles d'ingénieurs et une de management et l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris - PSL).

La mission assure également la tutelle conjointe de l'Institut Polytechnique de Paris (avec le ministère chargé de la défense) et celle de CentraleSupélec (avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur).

Les écoles de l'IMT et Mines Paris, réparties sur le territoire national, forment 15 000 élèves et étudiants, du niveau bachelor au doctorat, dont plus 10 000 ingénieurs, et emploient 4500 personnes, dont 2700 enseignants-chercheurs ou personnels de recherche. La subvention annuelle allouée à l'IMT et Mines Paris est d'environ 300 M€.

Le Conseil assure également la co-tutelle, avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG), ainsi que la liaison avec ce ministère concernant la commission des titres d'ingénieurs (CTI).

La mission de tutelle des écoles est composée de 7 personnes, dont 3 cadres supérieurs directement rattachés à son responsable. Elle est organisée en deux ensembles :

- **l'un chargé principalement des affaires budgétaires, RH, immobilières et administratives,**
- **l'autre du suivi des activités « cœur de métiers » des écoles :**
 - **principalement des activités de formation des écoles, des affaires pédagogiques et des actes règlementaires associés,**
 - **activités de recherche.**

La fiche de poste porte sur le remplacement du responsable de ce deuxième semble. Ce responsable dispose d'une assistante, spécialisée en légistique (affaires règlementaires), qui intervient également à ce titre pour le reste de la mission.

MISSIONS

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Description du poste

Le titulaire assure le suivi de l'activité « métier » des écoles, le suivi de la règlementation régissant ces activités, la passation au niveau du ministère des actes règlementaires afférents.

Il assure la remontée des indicateurs des écoles dans ces domaines, notamment des indicateurs de performance présentés au Parlement pour les lois de finances et les indicateurs des contrats d'objectifs et de performances de l'Institut Mines-Télécom et de Mines Paris.

Il veille à la conformité des règlements de scolarité des formations des écoles et à la conformité des actes de diplomation soumis à la signature du ministre.

Il participe comme membre ou invité aux comités de l'enseignement et de la recherche des écoles, relayant ainsi les bonnes pratiques et assurant une mission de conseil. Il coopère également avec la direction générale de l'IMT sur ces sujets.

Il assure un lien sur les sujets relevant de l'enseignement, de la recherche à l'occasion des préparations des réunions des conseils d'école et des conseils d'administration. Il participe aux discussions stratégiques portant sur l'IMT et ses écoles, sur Mines Paris-PSL, ainsi que CentraleSupélec et le cas échéant IP Paris

Par ailleurs, en relation avec les directions générales de l'IMT et Mines Paris-PSL, il supervise les démarches d'attribution des distinctions honorifiques aux personnels de ces établissements.

Il est proposé par le ministère chargé de l'industrie comme membre de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et à ce titre conduit des missions d'évaluation des écoles d'ingénieurs en France et à l'étranger comme rapporteur principal. Il est membre du collège académique de l'assemblée plénière et à ce titre prend part aux décisions émise par la commission. Il est amené à prendre part ou à diriger plusieurs groupes de travail relevant de ses compétences et agit en représentant de la CTI dans certaines instances.

Dans le strict respect des règles de déontologie requis par l'appartenance à la CTI, il partage avec les écoles du groupe Mines Télécom, la connaissance des règlements en vigueur et de bonnes pratiques observées dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Les activités à la CTI représentent autour de 50% de la charge de travail du responsable actuel.

Il assure enfin le suivi de la co-tutelle de la CEFDG exercée par le ministère chargé de l'industrie et du commerce, à cette occasion interagit avec la présidente de la commission et avec son homologue du ministère de l'enseignement supérieur.

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le Chef de la Mission de Tutelle

PROFIL DU CANDIDAT

SAVOIRS ET COMPÉTENCES ATTENDUS

Profil recherché :

- **Grande expérience des « métiers » des écoles d'ingénieur : enseignement, recherche, innovation ; connaissance des statuts des personnels enseignants-chercheurs.**
- **Goût du dialogue, de la concertation, du travail en équipe et des interactions interpersonnelles, de la prise de responsabilité et de la recherche de consensus ; sens de l'éthique et de la déontologie ; compétences en communication orale et écrite.**
- **Rigueur dans l'élaboration ou le contrôle des textes à caractère réglementaire et le contrôle des processus de diplomation.**

CONDITIONS D'ACTIVITÉ PARTICULIÈRES

Néant

Intitulé complet du poste :

Adjoint au chef de la mission de tutelle des écoles au sein du Conseil général de l'économie, responsable du suivi des activités de formation et de recherche des écoles ainsi que des activités réglementaires associées, et par ailleurs représentant du ministère chargé de l'industrie à la commission des titres d'ingénieur.

NON DISCRIMINATION, OUVERTURE ET TRANSPARENCE

Notre établissement, comme l'ensemble de l'Université PSL, s'engage à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation

- Un CV

Personnes à contacter :

- **Vincent Théry, chef de la mission de tutelle, tel : 01 53 18 55 66 ; 06 08 90 49 87**

 vincent.thery@finances.gouv.fr

- **Didier Erasme, adjoint au chef de la mission de tutelle, tel : 01 53 18 52 99 ; 06 73 50 98 36**

 didier.erasme@finances.gouv.fr

CONTACT

Vincent THERY
Chef de la Mission de Tutelle

vincent.thery@finances.gouv.fr

tel : 01 53 18 55 66 ou 06 08 90 49 87

ACCÈS

Métro Bercy ou Gare de Lyon

AUTRES INFORMATIONS

Type de contrat / de poste : **CDI**

Référence
Néant

PUBLIÉ LE 14/03/2024

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres)